



Dossier de sensibilisation et questionnaire

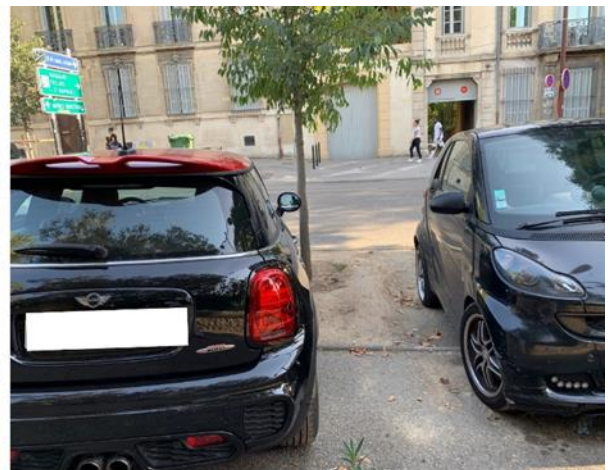
pour candidates aux élections municipales d'Aix-en-Provence 2020

Depuis sa création, l'Association pour la Protection du Patrimoine Environnemental Aixois (APPEA) informe, sensibilise l'opinion publique et agit pour la sauvegarde et le développement du parc arboré de la Ville.

Oui, apparemment, il est devenu « politiquement correct » de planter l'arbre au centre des campagnes pour les élections municipales et on peut se réjouir de cet éveil écologique – s'il s'avère crédible.

Oui, l'adoption de la Charte de l'Arbre en novembre 2017 nous laisse espérer un changement profond de mentalité envers le rôle du végétal en milieu urbain.

Mais attention aux incohérences dans les pratiques et aux généralités dans les discours et programmes qui font craindre « le greenwashing ».



Association pour la Protection du Patrimoine Environnemental Aixois

19 cours des Arts et Métiers 13100 Aix-en-Provence Association 1901 d'intérêt général n°W131010797

 contact@appea-aix.org

 04 42 27 14 14 / 06 88 47 63 43

 www.legardien.org



En écoutant et en lisant les propositions électorales des candidats qui se colorent quasiment tous de vert, il est intéressant d'identifier des engagements précis parmi l'avalanche de généralités.

En cette période charnière d'élections municipales, les arbres, leur état, leur plantation et leur densité doivent rester au centre des préoccupations des candidats face au changement climatique.

Afin de contextualiser cette démarche, il est important de prendre conscience de l'état des lieux. Vous noterez que la Direction des Espaces Verts (DEV) recense 30 822 arbres sur la commune d'Aix, ce qui correspond exactement au nombre moyen d'arbre par habitant au sein des 50 plus grandes villes de France, soit 0,2. Aux vues de cette charge de travail dans la moyenne de France, on pourrait alors espérer que nos arbres soient mieux protégés, mieux entretenus, mieux conservés et que leur nombre soit densifié dans le centre-ville d'une des agglomérations la plus polluée de France en particules fines. Nous avons du progrès à faire.

La DEV recense 10m²/habitant d'espaces verts – chiffre non-conforme aux informations fournies au sein de la Charte de l'Arbre publié en Novembre 2017. Une étude des chiffres publiés nous révèle un scénario plus triste de **3,3m²/habitant, dont uniquement 1,8m²/habitant en centre-ville**, Jas de Bouffan et St Mitre compris. Or la superficie moyenne pour les **50 plus grandes villes de France est de 31m²/habitant**.

Nous avons *beaucoup* de progrès à faire.

Nous ne pouvons pas rester laxistes face à de tels écarts.

Rien ne change sans une volonté affirmée. D'où viendra-t-elle ?

Aix-en-Provence paie aujourd'hui le prix fort d'une négligence phytosanitaire qui a décimé notre parc arboré, rendant le cours Mirabeau, entre autres, méconnaissable.

Afin d'éviter de voir se renouveler la tragédie du Cours Mirabeau (avec l'abattage de nombreux sujets atteints par le chancre coloré), l'association demande, depuis 2018, la mise en œuvre d'une protection mécanique autour de chaque arbre aux abords des voies ou exposé à situation de possible dégradation.

La protection mécanique est incontournable pour empêcher la propagation de cette maladie létale et particulièrement contagieuse quand on sait que le chancre coloré se transmet par les blessures sur l'écorce ou les racines, causées par exemple par des outils de travaux publics non-désinfectés, et se transmet alors par voie racinaire. La prolifération du chancre coloré imposerait non seulement l'abattage des sujets atteints mais aussi la coupe de tous les platanes situés dans un rayon de 35 mètres autour d'un arbre chancre dans un délai de 2 mois.

Association pour la Protection du Patrimoine Environnemental Aixois

19 cours des Arts et Métiers 13100 Aix-en-Provence Association 1901 d'intérêt général n°W131010797

 contact@appea-aix.org

 04 42 27 14 14 / 06 88 47 63 43

 www.legardien.org



Les foyers de la maladie du chancre coloré se multiplient, comme en témoignent les abattages qui ont eu lieu récemment à nouveau sur le cours Mirabeau et puis devant le Lycée Vauvenargues.

On pourrait croire que l'histoire nous servirait de leçon mais une simple promenade en ville révèle aux regards éclairés un parc arboré aixois souffrant.



L'APPEA n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme quant à l'état plus que préoccupant de certains arbres situés en bord de chaussée et sur les parkings : écorchés, écrasés par les véhicules passant ou se garant à leurs abords.

Cette préoccupation a été massivement soutenue par les aixois qui ont envoyé pas moins de 300 lettres à Madame le Maire Maryse Joissains Masini en 2018. Le 15 septembre 2019, ce sont à nouveau 414 personnes qui se sont mobilisées en faveur de cette demande à travers le sondage AGIR EN FAVEUR DU PATRIMOINE ARBORÉ AIXOIS diffusé par l'APPEA à l'occasion de l'ASSOGORA.

Madame la Maire a eu la réactivité de répondre par écrit aux exigences de 2019 en saisissant cette occasion pour promouvoir sa propre politique sans répondre précisément aux priorités soulignées. En parallèle, la Direction des Espaces Verts annonce publiquement dans la presse que 6,5 millions d'euros sont consacrés annuellement par la ville d'Aix à l'entretien et à la création d'espaces verts.

Association pour la Protection du Patrimoine Environnemental Aixois

19 cours des Arts et Métiers 13100 Aix-en-Provence Association 1901 d'intérêt général n°W131010797

 contact@appea-aix.org

 04 42 27 14 14 / 06 88 47 63 43

 www.legardien.org



Avec un tel budget, comment nos arbres peuvent-ils rester dans un tel état de dépérissement ? Que faut-il pour leur garantir une protection mécanique dont la nécessité s'affirme sans contestation ?

L'APPEA et les aixois qui soutiennent son action espèrent vivement que la Ville mobilisera des moyens en forme de **financement, personnel et formation** afin de mettre véritablement « l'arbre au centre de la décision sur l'espace public » et qu'elle apportera aux aixois des réponses concrètes aux souhaits largement exprimés quant à la préservation et le développement de notre patrimoine arboré.

Les CINQ AXES de priorités

pour la préservation et la densification de notre parc arboré largement plébiscitées par les aixois (414 répondants au sondage en une journée) :

1/ Selon des recherches environnementales, un arbre ancien d'envergure a la capacité de rafraîchissement de 15 climatiseurs. L'APPEA exige que tout arbre ancien aixois soit bien entretenu et protégé, surtout en Ville.



2/ La Municipalité crée un Parc Naturel Urbain reliant le Roc Fleuri (au pied de Bibémus) avec le parc Jourdan et la promenade de la Torse pour faire en périphérie de la Ville une zone de mobilité douce (à vélo et à pied). L'APPEA milite pour des bretelles de Parc Naturel en Centre-Ville, créant ainsi une trame verte ininterrompue de zones ombragées et de mobilité douce qui relie tous les quartiers de la Ville.



Association pour la Protection du Patrimoine Environnemental Aixois

19 cours des Arts et Métiers 13100 Aix-en-Provence Association 1901 d'intérêt général n°W131010797

 contact@appea-aix.org

 04 42 27 14 14 / 06 88 47 63 43

 www.legardien.org



3/ Les arbres de la Ville sont, par négligence, exposés aux agressions des voitures qui écorchent les troncs et les branches et les rendent vulnérables aux contaminations qui les fragilisent. L'APPEA demande la mise en place de protections mécaniques (barrières décoratives) autour des troncs des arbres situés sur les boulevards et les parkings afin de les protéger.



4/ Le Parc Rambot, le plus ancien parc de la Ville, est protégé par un legs de 1859 qui précise qu'il doit être consacré à des plantations abondantes et d'essences variées. Or ces dernières années, douze arbres d'envergure ont été abattus sans replantation. Aux vues des perspectives climatiques, de la circulation accrue et de l'urbanisation à venir, l'APPEA milite pour la replantation et la désignation du Parc Rambot comme Espace Boisé Classé, garantissant son rôle de poumon vert en Ville.



5/ La Charte de l'arbre déclare « remettre l'arbre au centre de la décision sur l'espace public ». L'APPEA constate des arbres mal traités, mal protégés et trop facilement sacrifiés au moindre impératif économique. Nous militons pour le respect de la Charte de l'arbre à hauteur des engagements pris.



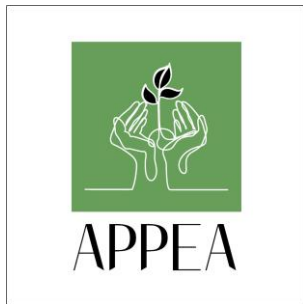
Association pour la Protection du Patrimoine Environnemental Aixois

19 cours des Arts et Métiers 13100 Aix-en-Provence Association 1901 d'intérêt général n°W131010797

 contact@appea-aix.org

 04 42 27 14 14 / 06 88 47 63 43

 www.legardien.org



A travers ce sondage, les aixois ont fait clairement état de de leur inquiétude quant à l'état du parc arboré de la Ville et leur souhait de constater une implication plus cohérente et affirmée de la part de la Municipalité pour sa sauvegarde.

Une nouvelle Mairie prête à s'impliquer ?

CINQ QUESTIONS aux CANDIDATS pour réponse avant le 9 mars 2020

L'APPEA invite chaque candidat à prendre positions sur les CINQ AXES d'intérêt général concernant notre patrimoine environnemental.

Elu(e) Maire, que feriez-vous concrètement dans l'intérêt de :

1. La préservation des arbres anciens, véritables climatiseurs naturels ;
2. La création de bretelles de Parc Naturel en Centre-Ville pour une trame verte ininterrompue de zones ombragées et de mobilité douce reliant tous les quartiers de la Ville ;
3. La protection mécanique des arbres d'alignement exposés au contact avec les voitures
4. Le classement en Espace Boisé de tous nos parcs en centre-ville ;
5. L'application sans compromis de la Charte de l'Arbre Aixois.

Votre réponse sera par la suite diffusée auprès de notre public qui compte plus de 17,000 destinataires.

Au plaisir de vous lire.

Bien cordialement,

Lilli Engle, Présidente

Association pour la Protection du Patrimoine Environnemental Aixois

Un peu de lecture pour vous inspirer :

<https://www.lemonde.fr/blog/alternatives/2014/02/19/le-top-10-des-villes-les-plus-vertes-de-france/>

<http://www.observatoirevillesvertes.fr/#enseignements-tendances>

https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/07/05/les-arbres-une-arme-contre-le-rechauffement-climatique_5485791_3244.html

Association pour la Protection du Patrimoine Environnemental Aixois

19 cours des Arts et Métiers 13100 Aix-en-Provence Association 1901 d'intérêt général n°W131010797

 contact@appea-aix.org

 04 42 27 14 14 / 06 88 47 63 43

 www.legardien.org